

MANQUE D'ASSIDUITÉ À UN COURS

ÉTAPE 1 | À REMPLIR PAR LA PERSONNE RESPONSABLE DU COURS ET À REMETTRE À LA PERSONNE ÉTUDIANTE

Date : Choisissez la date.

Nom : Inscrivez le nom.	Prénom : Inscrivez le prénom.
NI : Inscrivez le NI.	Faculté ou campus : Choisissez une faculté.

En vertu des alinéas 10.9.1 et 28.12.1 des règlements universitaires, « un trop grand nombre d’absences à un cours peut entraîner, après un avis écrit de la professeure ou du professeur, l’obligation pour la personne étudiante de se retirer du cours. »

Or, depuis le Choisissez la date., vous avez été absente ou absent Indiquez le nombre fois du cours Sigle, Groupe, NRC.

Une autre absence entraînera la conséquence suivante :

Je demanderai à la doyenne ou au doyen de votre Faculté d’étudier votre cas et de décider de l’application de l’alinéa 10.9.1 ou 28.12.1 et du paragraphe 10.4 ou 28.4 des règlements universitaires.

Signature de la personne responsable du cours	Date
---	------

ÉTAPE 2 | À REMPLIR PAR LA PERSONNE RESPONSABLE DU COURS ET À REMETTRE AU DÉCANAT

La personne étudiante susmentionnée a été absente du cours au moins une fois depuis qu’elle en avait été avertie par écrit. Conséquemment, je vous demande de faire appliquer l’alinéa 10.9.1 ou l’alinéa 28.12.1, en vertu des paragraphes 10.4 ou 28.4 des règlements universitaires.

Alinéas 10.9.1 et 28.12.1 – Assiduité

« Un trop grand nombre d’absences à un cours peut entraîner, après un avis écrit par la professeure ou le professeur, l’obligation pour la personne étudiante de se retirer du cours. La décision définitive au sujet du retrait obligatoire est prise par la doyenne ou le doyen. »

Signature de la personne responsable du cours	Date
---	------

◆◆◆ DÉCISION DU DÉCANAT ◆◆◆

ÉTAPE 3 | À REMPLIR PAR LE DÉCANAT ET À REMETTRE AU REGISTRARIAT

En vertu des alinéas 10.9.1 et 28.12.1 des règlements universitaires de l’Université de Moncton, Nom de la personne étudiante. doit être retirée du cours (selon l’application des dates du calendrier universitaire en vigueur) Sigle, Groupe, NRC, en raison d’absentéisme récurrent.

Signature de la doyenne ou du doyen	Faculté ou campus	Date
-------------------------------------	-------------------	------